



Un "vol de conscience"

La malhonnêteté intellectuelle

Duper son prochain est si grave que les Sages du Talmud en font un interdit qui s'étend aux relations entre juifs et idolâtres.

C'est dans notre quotidien et notre rapport avec les gens qui nous entourent que les Sages traquent la malhonnêteté intellectuelle.

תלמוד בבלי חולין דף צג:

מתני'. שולח אדם ירך לעובד כוכבים שגיד הנשה בתוכה, מפני שמקומו ניכר **גמ'.** שלמה - אין, חתוכה - לא... משום דקא גניב ליה לדעתיה, דאמר שמואל: אסור לגנוב דעת הבריות, ואפילו דעתו של עובד כוכבים... תניא, היה ר' מאיר אומר: אל יסרהב אדם לחבירו לסעוד אצלו ויודע בו שאינו סועד, ולא ירבה לו בתקרובת ויודע בו שאינו מקבל, ולא יפתח לו חביות המכורות לחנוני אא"כ הודיעו, ולא יאמר לו סוך שמן מפך ריקן

Talmud de Babylone traité Houlin page 93b

Michna. On peut envoyer (en cadeau) le morceau de viande contenant le nerf sciatique puisqu'on peut discerner sa place

Talmud. Ceci n'est vrai que lorsque le morceau de viande est entier. S'il est découpé il n'aura pas le droit car il "vole sa conscience". Chmouël dit: il est interdit de voler la conscience d'autrui, même d'un idolâtre (celui-ci va être reconnaissant, croyant que le juif a retiré le nerf sciatique pour disposer la viande convenablement avant de lui offrir)

Rabbi Méir enseignait : on ne doit pas inviter son ami de façon insistante en comptant sur le fait qu'il ne pourra pas venir. Ni proposer un cadeau à une personne dont on sait qu'elle ne les accepte pas. Ni percer le tonneau à un ami alors qu'on a déjà vendu ce qu'il en restera (à moins qu'on ne prévienne notre ami). On ne doit pas non plus inviter notre ami à s'enduire d'huile en lui présentant un pot qu'on sait vide.